



JUSQU'À

**60 € REMBOURSÉS**

SUR VOTRE FACTURE

pour la souscription d'un forfait 50Go 5G, 150Go 5G, 220Go 5G ou International 5G



Offre valable du 22/11/2022 au 09/01/2023 inclus

### Êtes-vous éligible ? Vous êtes éligible si vous remplissez les conditions ci-dessous

- Vous êtes client SFR La Carte ou RED by SFR avec une ancienneté de 4 mois minimum
- Vous avez souscrit entre le 22/11/2022 et le 09/01/2023, un forfait 50Go 5G (à partir du 29/11/2022), 150Go 5G, 220Go 5G ou International 5G avec un engagement de 24 mois minimum.

Jusqu'à 60 € remboursés sur facture. Le remboursement sur facture ne pourra intervenir à défaut de paiement ou d'incident de paiement, par le client, de la première facture d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement, ou en cas de rejet de prélèvement bancaire automatique ou s'il est en situation d'impayés sur l'une de ses lignes ou si la ligne est inactive au moment du remboursement.

### Comment profiter de cette offre ?

Connectez-vous sur [odr.sfr.fr](https://odr.sfr.fr) dans les 30 jours suivant votre achat.

- Sélectionnez l'offre de remboursement concernée
- Saisissez votre identifiant et mot de passe SFR
- Saisissez votre adresse email ainsi que votre numéro de mobile pour être tenu informé de l'avancement de votre dossier
- Validez votre demande

Il ne sera répondu à aucune demande envoyée par courrier

### Et après ?

- Vous bénéficierez de votre remboursement par avoir sur votre ou vos prochaines factures dans un délai de 5 semaines à compter de la date de réception de votre demande conforme et sous réserve du règlement intégral de la première facture d'abonnement suivant la participation à l'offre de remboursement.
- Pour suivre votre demande, rendez-vous sur [odr.sfr.fr](https://odr.sfr.fr)

TREMLIN\_ODR60\_221120220002

Vous bénéficierez de ce remboursement sous forme d'avoir sur une ou plusieurs factures (en fonction du montant mensuel de votre facture) jusqu'à épuisement du montant de l'avoir. Dans l'hypothèse où le client bénéficie déjà d'un avoir sur facture, ce dernier ne bénéficiera du remboursement par avoir de la présente offre qu'une fois le montant du précédent avoir déduit. Toute demande incomplète ne pourra être prise en compte. Il ne sera répondu à aucune réclamation après le 09/04/2023.

SFR - R.C.S. Paris 343 059 564 - 16 rue du Général Alain de Boissieu, 75015 Paris  
SFR FIBRE SAS - R.C.S. Meaux 400 461 950 - 10 rue Albert Einstein, 77420 Champs-sur-Marne  
Ref: Coupon